

ANNONCE - CSI-AFRIQUE : Appel à candidatures pour consultants en évaluation

L'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale (CSI-Afrique www.ituc-africa.org), recherche des consultants spécialisés en [évaluation] pour faciliter le développement global des capacités en vue de "renforcer ses capacités de gestion administrative et financière des projets".

A propos de la CSI-Afrique

La CSI-Afrique est née en novembre 2007 de la fusion de la CISL-Afro et de l'ODSTA, deux grandes organisations syndicales africaines. Comptant 17 millions de membres et 106 centrales syndicales affiliées dans 52 pays africains, la CSI-Afrique représente une force unifiée pour les droits et le bien-être des travailleurs. Le siège de notre Secrétariat, sous la direction de notre Secrétaire général Kwasi Adu-Amankwah, est basé à Lomé, au Togo.

Buts et objectifs :

Notre objectif ultime, en tant que CSI-Afrique, est de créer un monde dans lequel le plein emploi, productif et décent, est une réalité, la discrimination est éradiquée et la sécurité sociale est étendue à tous. Nous nous engageons à améliorer les conditions de travail et de vie, à relever le niveau de vie des travailleurs et à créer des syndicats forts, démocratiques et influents à tous les niveaux. Nous recherchons également la reconnaissance et l'application des droits syndicaux, la solidarité internationale et la protection des organisations de travailleurs contre les forces oppressives.

Vision et mission :

Notre vision est celle d'une organisation syndicale régionale unie, démocratique et indépendante qui œuvre sans relâche pour le bien-être des travailleurs africains. Nous envisageons un monde où chaque individu peut atteindre son plein potentiel et faire l'expérience de la liberté, de l'égalité et de la justice sociale. Pour réaliser cette vision, notre mission est de renforcer les syndicats en Afrique et d'offrir une voix unifiée à tous les travailleurs africains. Nous nous engageons à créer des environnements de travail sains et sûrs, à lutter contre l'exploitation et la discrimination, à défendre les droits de l'homme et les droits syndicaux, à promouvoir la justice sociale, la paix et la démocratie, et à protéger l'environnement.

Objectif de l'appui au développement des capacités :

La CSI-Afrique reconnaît la nécessité d'améliorer ses systèmes et procédures financiers, administratifs et de gestion des subventions. Elle cherche à renforcer sa capacité à gérer efficacement les projets relevant des financements des donateurs, à gérer les résultats, à respecter les termes des accords et à promouvoir une culture anticorruption. Grâce à l'appui au développement des capacités, la CSI-Afrique sera en mesure d'attirer les fonds des donateurs et de gérer prudemment les projets qu'ils financent.

En tant que consultant, votre rôle est d'apporter une assistance technique qui permettra d'améliorer les procédures financières et administratives de la CSI-Afrique. Votre évaluation devra être guidée par les tâches et objectifs spécifiques suivants :

1. Examiner la structure organisationnelle, les politiques administratives et financières de la CSI-Afrique, en identifiant et en comblant les lacunes afin de s'assurer de leur efficacité à favoriser une culture d'efficacité et d'efficacité dans l'exécution du mandat de l'organisation.

2. Accroître et améliorer la connaissance du respect des conditions stipulées dans les accords conclus avec les donateurs, notamment Union to Union, Sida et l'ambassade de Suède.
3. Améliorer la chaîne de conformité avec les partenaires nationaux et locaux qui reçoivent des fonds de la CSI-Afrique, en s'assurant qu'ils comprennent, ont la capacité de mettre en œuvre et de respecter les conditions stipulées dans les accords avec les donateurs.
4. Améliorer les mécanismes de suivi des activités des partenaires par la CSI-Afrique en procédant à des évaluations organisationnelles, à des vérifications ponctuelles, à des visites et à des communications régulières. Développer des procédures pour un suivi efficace des projets.
5. Faciliter l'intégration effective de l'unité financière de la CSI-Afrique dans la gestion des projets et définir son rôle dans le suivi financier et l'appui aux équipes de projet.
6. Définir les rôles et les mandats des coordonnateurs de projet en ce qui concerne les décisions budgétaires, la gestion des fonds et l'acquisition de services et de matériel. Assurer l'intégration entre les coordinateurs de projet et l'unité financière.
7. Développer les budgets des projets en mettant l'accent sur le recouvrement des coûts, la rentabilité et les ratios de coûts en vue d'apporter une plus grande clarté.
8. Améliorer le contrôle de l'application des dispositions budgétaires, des rapports sur les dépenses, des bilans et des prévisions financières à intervalles réguliers.
9. Acquérir une compréhension de la comptabilité, des calculs de taux de change, des fluctuations et de leur impact sur le projet.
10. Réviser et mettre à jour le "Manuel de procédures de gestion administrative, financière et comptable" de 2009 pour s'assurer qu'il reflète les conditions stipulées dans l'accord conclu avec Union to Unions.
11. Élaborer une politique de lutte contre la corruption, un code de conduite et un mécanisme de règlement des griefs, ainsi qu'un plan de mise en œuvre de ces instruments.
12. Former le personnel concerné de la CSI-Afrique aux changements de systèmes et de procédures.

Conditions requises pour les consultants en évaluation

Les consultants sous contrat devraient posséder les compétences suivantes :

1. Expérience documentée dans l'accompagnement des organisations d'acteurs non étatiques en matière de conformité et de contrôles financiers, en relation avec les donateurs internationaux.
2. Une solide expérience dans le domaine de la gestion financière de projets relevant du secteur à but non lucratif : Le consultant devrait pouvoir faire état d'antécédents confirmés en matière de gestion des aspects financiers de projets relevant du secteur à but non lucratif. Une expérience en matière de gestion de budgets, d'établissement de rapports financiers et de conformité aux exigences des donateurs est essentielle.
3. Une compréhension approfondie quant à la conformité aux conditions des accords relevant du secteur de l'aide : Le consultant devrait posséder une connaissance approfondie des exigences de conformité dans le contexte des accords conclus avec les donateurs internationaux. Un certain degré de familiarité dans le cadre de la mise en place de contrôles et de procédures internes visant à garantir le respect des conditions et à promouvoir une gestion financière prudente est essentiel.
4. Une expérience en matière de conseil et d'accompagnement pour le renforcement des capacités en matière de gestion de projets : Le consultant devrait avoir une expérience préalable en matière de conseil et d'accompagnement dans le domaine d'initiatives de renforcement des capacités, en particulier en ce qui concerne la gestion de projets. Cette expérience concerne

notamment la conception et la mise en œuvre de stratégies visant à améliorer l'efficacité des projets et la gestion axée sur les résultats.

5. La communication : La maîtrise de l'anglais et du français parlés et écrits pour la communication est un avantage supplémentaire.
6. Une expérience confirmée dans l'accompagnement des organisations de la société civile en matière de conformité et de contrôles financiers : Le consultant devrait pouvoir faire état d'antécédents confirmés en matière d'accompagnement et de conseil fournis aux organisations de la société civile sur des questions liées à la conformité et aux contrôles financiers, en particulier dans le contexte de travail avec les donateurs internationaux.
7. Outre les qualifications susmentionnées, un MBA (Master of Business Administration) ou un diplôme supérieur similaire en finance, en comptabilité ou dans un domaine connexe serait considéré comme un avantage pour cette mission de conseil.

Les candidats intéressés par cet appel à candidatures devront soumettre une proposition décrivant l'approche et le plan de travail qu'ils comptent mettre en œuvre, ainsi qu'une estimation des coûts. Les consultants seront sélectionnés sur la base de leurs qualifications, de leur expérience et de leur capacité à répondre aux exigences énoncées dans les termes de référence. La décision de choisir le(s) consultant(s) préféré(s) relève de la seule responsabilité de l'organisation contractante.

Les candidats intéressés par cet appel à candidatures pour des consultants en évaluation auprès de la CSI-Afrique sont priés de préparer un dossier de candidature complet composé d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae. Ce dossier doit être envoyé à l'adresse suivante

Le Secrétaire général
CSI-Afrique
Route internationale d'Atakpamé
Centre FOPADESC Agoè-Zongo
LOME - TOGO
Téléphone : +228 22 25 07 10
Fax : +228 22 25 61 13
Email: info@ituc-africa.org

En soumettant votre candidature, veillez à ce que votre lettre de motivation mette clairement en évidence vos qualifications, votre expérience et vos compétences en matière de conseil en évaluation. Le CV devrait présenter un aperçu détaillé de votre parcours professionnel, de votre formation, de votre expérience en matière de conseil et d'autres compétences particulières en matière de gestion de projets financiers ; de conformité ; et de renforcement des capacités dans le secteur des organisations sans but lucratif. Nous vous souhaitons bonne chance pour votre candidature !

Date limite pour la soumission des candidatures : 26 juin 2023